

- Composition
- Présentation
- Skating Skills

Facteur pour les Composantes : 1.67

E. REGLEMENTS REGIONAUX

1. ELIGIBILITE AUX COMPETITIONS REGIONALE

Tout patineur éligible N1/N2/F1/F2 doit patiner dans sa catégorie N1/N2/F1/F2 et non dans une catégorie inférieure à la F2.

2. REGLEMENTS DE LIGUES

Les règlements des compétitions organisés au sein des régions sous l'égide des ligues doivent respecter les filières et catégories définies nationalement. Ces filières et catégories sont décrites dans ce règlement dans le paragraphe « C.FILIERES DU PATINAGE INDIVIDUEL » page 7.

Ces règlements s'appuient :

- sur les règlements ISU type Novice pour les patineurs titulaire de la préliminaire pour les Régional 1 et Régional 2.
- sur le règlement D/C/B/A spécifique CSNPA pour les patineurs sans préliminaire dans une démarche d'accession à la pratique compétitive pour les Régional 3.

Ces règlements permettent la validation des médailles nationale de libre et donc la progression des patineurs dans les filières du patinage individuel.

L'uniformisation nationale de ces règlements entre toutes les régions permet les échanges entre clubs et régions sans induire d'incessantes adaptations de programmes.

3. PROGRAMMES REGIONAUX

Les programmes régionaux appuyés sur le règlement ISU Intermediate Novice sont définis dans le paragraphe « PROGRAMME ISU INTERMEDIATE NOVICE » page 36.

Les programmes régionaux appuyés sur le règlements ISU Basic Novice sont définis dans le paragraphe « PROGRAMME ISU BASIC NOVICE » page 37.

Les programmes régionaux appuyés sur le règlement régional spécifique CSNPA sont définis dans le paragraphe « REGLEMENT CSNPA REGIONAL SANS PRELIMINAIRE (modifié à la demande du BE le 13/09/2022) » page 38.

4. REGLEMENT CSNPA REGIONAL SANS PRELIMINAIRE (modifié à la demande du BE le 13/09/2022)

Ce règlement régional spécifique CSNPA s'adresse aux patineurs en compétition régionale non encore titulaire de la Préliminaire de Libre.

Ce règlement propose un schéma de progression qui guide patineurs et enseignants à la fois dans les apprentissages et dans l'accès à la pratique compétitive.

Le système est fondé sur une échelle de 4 niveaux techniques de progression (D, C, B et A). Chaque niveau introduit progressivement des éléments techniques afin d'accompagner au mieux les apprentissages.

En phase avec les règles ISU pour les jeunes patineurs individuels, 3 composantes (conforme à la définition ISU) sont évaluées:

- Composition (CO) : L'arrangement intentionnel, développé et/ou original du répertoire de tous les types de mouvement afin de constituer un tout faisant sens en s'appuyant sur les principes de proportion, d'unité, d'espace, de schéma et structure musical.
- Présentation (PR) : La démonstration de l'engagement, l'engagement et l'implication basée sur la compréhension de la musique et de la composition.
- Skating Skills (SS) : La capacité du patineur à exécuter le répertoire des pas, retournements et des mouvements de patinage avec un contrôle des lames et du corps.

Le choix du niveau D/C/B/A dans lequel le patineur concourt est laissé au choix des clubs et de leurs entraîneurs. Néanmoins, le souhait global est de favoriser l'apprentissage du patinage et donc il est souhaité que les patineurs soient poussés en avant plutôt que de les laisser stagner dans un niveau bas avec pour objectif de gagner. La finalité reste l'apprentissage.

La compétition se fait sur l'évaluation d'un programme de patinage libre (Free Skating / FS).

Règlement Technique

Contenus techniques des niveaux D/C/B/A

Le tableau suivant donne pour chaque niveau les éléments maximum mais non obligatoires pris en compte dans le score technique (TES) :

Niveau	Contenu saut maximum	Contenu pirouettes maximum	Contenu séq. de pas maximum	Contenu Parcours Imposé ou Choreo séquence max
Niveau D	Saut(s) autorisé(s) mais non compté(s)	1 USp max	1 StSq max	1 séquence ou une ChSq max Autorisée mais non comptée
Niveau C	2 boîtes "sauts" différentes max Sauts parmi 1S/1T Pas de COMBO/SEQ	1 USp max	1 StSq max	1 séquence ou une ChSq max
Niveau B	3 boîtes "sauts" différentes max Sauts parmi 1S/1T/1Lo 1 COMBO possible	2 pirouettes différentes max à une position sans chgt de pied sans entrée sautée dont 1 USp (Usp/LSp/SSp/CSp)	1 StSq max	1 séquence ou une ChSq max
Niveau A	4 boîtes "sauts" différentes max Sauts parmi 1S/1T/1Lo/1F/1Lz/1A 2 COMBO/SEQ possibles	2 pirouettes différentes max sans entrée sautée dont une CoSp (pas CCoSp) (Usp/LSp/SSp/CSp/CUsp/CLSp/CSSp/CCSp/CoSp)	1 StSq max	1 séquence ou une ChSq max

Tous les éléments techniques sont évalués en conformité avec les communications ISU en particulier Novice et les handbooks ISU des catégories individuelles de la saison (panel technique et GOE).

Sauts: Aucun saut ne peut être répété sauf pour être en COMBO/SEQ. 2 sauts maximum par COMBO/SEQ.

Pirouettes: Niveau 1 maximum (NoValue/Base/1).

Séquence de Pas (hors Parcours imposé): Niveau 1 maximum (NoValue/Base/1). Le schéma est totalement libre mais devra couvrir au moins les 2/3 de la piste et être clairement identifiable. Aux pas et retournements difficiles comptabilisés dans les règlements ISU individuels pour valider les niveaux, s'ajoute le mohawk dehors. Pour les niveaux C, B et A afin de valider un niveau Base, un pas ou retournement difficile au moins devra être validé. En l'absence de validation d'au moins un pas ou retournement difficile, le StSq sera NoValue sauf pour le niveau D.

Au choix de l'entraîneur

Soit le Parcours imposé: Evalué selon la règle simple suivante. Il est appelé "StSqB" si au moins la moitié des pas prescrits (8) est exécutée correctement. Il est appelé "StSq1" si la totalité des pas prescrits (15) est exécutée correctement. Si moins de la moitié des pas (8) est exécutée correctement, elle sera "StSq No Value". Le premier pas peut s'exécuter à gauche côté jury (souhaité) ou en face à droite (accepté), et le schéma doit être respecté à partir du point de départ.

Un pas est correctement exécuté si **carre et timing** sont respectés.

Les 15 pas du Parcours imposés ainsi que le nombre de temps musique attendu pour chacun sont les suivants :

Pas	Description	Temps	Conseil de comptage en parlant sur la musique
1	Dehors Avant Gauche	1	Pousse
2	Dedans Avant Droit – Chassé	1	Chasse
3	Dehors Avant Gauche	2	Pousse Reste
4	Dehors Avant Droit	1	Pousse
5	Dedans Avant Gauche – Chassé	1	Chasse
6	Dehors Avant Droit	2	Pousse Reste
7	Dehors Avant Gauche – Balancé	4	Pousse Reste Balance Reste
8	Dehors Avant Droit – Balancé	4	Pousse Reste Balance Reste
9	Dehors Avant Gauche	2	Pousse Reste
10	Dedans Avant Droit	2	Croise Reste
11	Dehors Avant Gauche	2	Pousse Reste
12	Dedans Avant Droit - Mohawk	2	Dedans Mohawk
13	Dedans Arrière Gauche	2	Dedans Reste
14	Dehors Arrière Droit	2	Pousse Reste
15	Dehors Arrière Gauche – Balancé	4	Pousse Reste Balance Reste

32 temps soit 4 phrases de 8 temps.

Soit une choreo sequence (ChSq)

La séquence chorégraphique consiste en au moins deux mouvements différents tels que spirales, arabesques, grands aigles, Ina Bauers, hydroblading, sauts de 2 tours maximum, pirouettes, petits portés etc. Des pas et retournements peuvent être utilisés pour connecter ensemble les deux ou plus mouvements différents.

Les éléments listés inclus dans la Séquence Chorégraphique ne seront pas appelés et n'occuperont pas une boîte. Le schéma n'est pas restreint, mais la séquence doit être clairement visible.

Le Panel Technique identifie la Séquence Chorégraphique qui commence avec le premier mouvement de patinage et se termine avec la préparation de l'élément suivant (si la Séquence Chorégraphique n'est pas le dernier élément du programme) Cet élément a une valeur de base fixe et sera évaluée uniquement par les juges dans les GOE.

Afin de prendre en compte le fait qu'une step et une choreo n'ont pas la même valeur de base, pour cette année 2022/2023, les deux seront appelées StSq B et seront notées uniquement sur les GOE.

Les éventuels éléments additionnels seront appelés par le panel technique dès lors qu'ils satisfont les définitions des éléments mais seront marqués invalides (*) et non pris en compte dans le score mais sans pénalité.

Composantes

Comme expliqué précédemment, 3 composantes sont évaluées pour tous les niveaux (D/C/B/A):

- Composition (CO)
- Présentation (PR)
- Skating Skills (SS)

Les définitions et règles d'évaluation de ces composantes sont conformes aux règles ISU en vigueur pour la saison en cours.

Cependant, **pour pouvoir dépasser la note de 1.0 en Skating Skills, le programme devra contenir au moins 1 attitude tenue en carre**. Le choix de l'attitude réalisée est libre. Ce pourra être, mais pas seulement, une arabesque ou une Ina Bauer ou tout autre.

Musique

Le choix des musiques est complètement libre y compris sur la partie Parcours imposé. L'utilisation des musiques ISU de danse imposée est interdite.

Cependant, le Parcours imposé impliquant le respect du timing, la musique de cette partie là en particulier doit avoir un battement clairement audible avec **tempo libre**.

Costumes

Les costumes des patineurs devront être conformes à la règle ISU 501 applicable pour les patineurs individuels. Cette règle autorise beaucoup de liberté. Cependant, les garçons devront porter un pantalon et les costumes ne devront pas donner une impression de nudité excessive. Les accessoires sont interdits.

Règlement comptable

Les principes classiques du règlement ISU s'appliquent avec les adaptations qui suivent.

Afin d'équilibrer les points entre les éléments sauts et les pas, les éléments sauts sont bonifiés d'un facteur 2.0. Pour cela la bonification des sauts de seconde moitié de programme sera utilisée en faisant commencer le seconde moitié dès le début du programme. Conformément à la réglementation ISU, règle 353 h) iv), seuls les 3 derniers sauts sont bonifiés.

Le coefficient global des composantes (General component factor) est de 1.5 afin de préserver l'équilibre entre le score technique et le score de composantes.

Note: Les scores des compétitions sont intégrés au French Ranking. Les points obtenus sur les catégories de ce règlement régional spécifique CSNPA pour les patineurs sans Préliminaire seront divisés par 4 afin de préserver la consistance avec les catégories supérieures appuyées sur le règlement ISU Novice.

Durée des programmes et échauffements

Afin de favoriser les progressions de niveau en particulier en cours de saison, les temps de programme sont identiques entre les niveaux D et C et entre les niveaux B et A.

Temps de programme **Niveau D et C**: 1 minute **minimum**. 2 minutes **maximum**.

Temps de programme **Niveau B et A**: 1 minute **minimum**. 2 minutes 30 secondes **maximum**.

Les groupes d'échauffement sont conformes au règlement individuel ISU Basic Novice de la saison en cours à savoir:

- Groupe de 8 patineurs maximum.
- 4 minutes d'échauffement.

Règlement administratif

Les niveaux (D/C/B/A) seront découpés en sous-groupes:

- Poussin: Moins de 8 ans
- Benjamin: Plus de 8 ans et moins de 10 ans
- Minime/Novice: Plus de 10 ans et moins de 15 ans
- Junior/Senior: Plus de 15 ans

Les âges s'évaluent traditionnellement en fonction de l'âge du patineur au premier juillet de la saison.

Les catégories seront découpées en bloc de 16 patineurs maximum avec un découpage par âge. En cas de nombre impair de patineurs, le groupe le plus âgé sera le plus nombreux.

Par exemple:

- si 15 patineurs Poussin niveau D, alors 1 catégorie

- si 27 patineurs Benjamin niveau C, alors une catégorie de 13 patineurs avec les plus jeunes et une catégorie de 14 avec les plus vieux.

Toutes les catégories garçons doivent autant que possible être accolées ensemble afin de les regrouper sur une même plage horaire.

Pour des raisons organisationnelles, il est possible de regrouper des catégories au sein d'un même groupe d'échauffement afin d'optimiser le remplissage des groupes d'échauffement et donc les horaires.

Jury et jugement

Le jury est composé obligatoirement de 6 officiels d'arbitrage:

- 3 juges dont 1 juge arbitre dont les notes comptent dans l'évaluation
- 1 panel technique de 2 personnes parmi la population des TC et TS et d'un Data Operator. Si le panel technique est composé de 2 TC ou de 2 TS, un parmi eux sera désigné TC et l'autre TS.

D'une façon générale, au-delà de ce qui est explicité ici, l'ensemble des règles ISU s'applique et en priorité le règlement ISU Basic Novice Individuel. C'est par exemple le cas pour les pénalités et les déductions (par exemple, une chute sera pénalisée conformément au règlement ISU Basic Novice Individuel soit 0.5 point).